



Entrepreneur tailleur de pierres - marbrier

Construction - Travaux

Chef d'entreprise

Durée

3 ans

Tranche d'âge

18 à 25 ans

25 ans et +

Finalité

Diplôme

Pratique en entreprise / Alternance

Oui

Métier en pénurie / Fonction critique

Non



Les métiers de la construction ne vous laissent pas de marbre, mais vous préférez vous spécialiser encore plus ? Vous aimez les belles maisons et les beaux bâtiments en pierres et rêvez de travailler sur de tels ouvrages ? Alors venez poser les premières pierres de votre avenir professionnel grâce à cette formation d'Entrepreneur tailleur de pierres - marbrier !

Le Tailleur de pierres-marbrier et la Tailleuse de pierres-marbrière débitent, moulent, taillent et gravent des pierres afin de réaliser des ouvrages de constructions. Ils travaillent la pierre, le marbre, la pierre bleue... selon différentes techniques, en fonction des besoins du chantier de construction ou de rénovation et de l'ouvrage demandé. Ils procèdent en deux étapes : d'abord ils réalisent des « blocs capables » qui servent de base de travail. Ensuite, une fois sur le chantier, ils façonnent ces blocs capables pour qu'ils s'adaptent parfaitement aux emplacements de destination. Pour ce faire, ils procèdent par épannelages. Une fois la taille et la forme de la pierre adéquates, ils traitent la surface de la pierre en meulant, bouchardant, ciselant... Ils sont également capables de gérer d'autres aspects relatifs à leur propre entreprise.

Au cours de cette formation de chef d'entreprise, vous développerez toutes les compétences et apprendrez toutes les techniques nécessaires au métier d'Entrepreneur tailleur de pierres-marbrier :

Réaliser un bloc capable : sur base des plans, vous estimez et définissez les dimensions de votre bloc capable. Vous sélectionnez la pierre, la taille, la forme en fonction du cahier des charges. Vous évaluez le travail nécessaire à partir du bloc capable pour arriver à la pierre finale. Vous apprenez à caler, découper, contrôler les pierres. Vous contrôlez la conformité de la pierre, procédez au renforcement, au conditionnement et au marquage de votre bloc capable.

Mettre en forme une pierre : toujours sur base des plans et de vos relevés, vous apprenez à façonner les blocs capables selon les différents types de pierres. Vous réalisez un gabarit, sélectionnez l'outillage adéquat, tracez sur le bloc capable les éléments à usiner. Vous apprenez à forer, percer, marteler, meuler, fraiser, découper et enfin mouler l'élément pour qu'il corresponde au cahier des charges. Vous préparez le bloc en fonction de son utilisation : vous forez les trous d'assemblages pour les structures, vous traitez le bloc, vous préparez le traitement de surface. Une fois sur chantier, vous ajustez et adaptez les pierres pour que la forme soit parfaite.

Réaliser la pose d'éléments : vous travaillez des éléments en pierre naturelle, reconstituée et/ou en marbre. Vous apprenez à réaliser une chappe, à fabriquer du mortier, à jointoyer. Vous préparez le chantier à la pose des éléments en pierre, vous procédez à la pose des pierres et à leur assemblage via collage, plein bain de mortier, agrafage... Vous apprenez les techniques de pose de pierres au sol mais aussi en hauteur. Vous posez des sols, des seuils, des pierres tombales, des pierres de taille.

Réaliser le traitement d'une surface en pierre en atelier : sur base du cahier des charges, vous préparez votre support pierreux à diverse interventions. Vous sécurisez le plan de travail et préparez vos outils selon les méthodes et techniques utilisées. Vous apprenez à meuler, à polir, à sabler, à ciseler, à graver des pierres en fonction du résultat souhaité. Vous prenez en compte les différentes spécificités du matériau que vous travaillez. Une fois le travail effectué, vous traitez la pierre en la cirant, l'huilant, en appliquant différentes protections.

Organiser et sécuriser un chantier : vous apprenez à préparer et à sécuriser un chantier de construction. Vous analysez les différents documents des plans et du cahier des charges qui vous concernent, vous planifiez vos interventions et préparez le matériel nécessaire à la bonne exécution du chantier ou de l'intervention, vous vérifiez vos stocks en matériaux. Vous mettez en place les dispositifs de sécurité lié à votre activité tant à l'atelier que sur le chantier.

Travailler en hauteur : lors de certains travaux, il se peut que vous deviez intervenir en hauteur. Vous installez les échelles, les échafaudages, les plateformes et vous apprenez à accéder et circuler sur une plateforme de travail. Vous veillez au respect des différentes mesures de sécurité. Vous calculez et tenez compte des charges acceptables par la plateforme mais aussi à l'espace nécessaire pour vous et d'autres ouvriers.

Les Entrepreneurs Tailleurs de pierres-marbriers travaillent différents matériaux pierreux qui peuvent fortement varier en dureté comme les pierres tendres, grès, granits et pierres bleues. Ils utilisent des outils à main, de l'outillage électroportatif et pneumatique. Parfois, ils sont amenés à travailler sur des machines à commandes numériques.

Ils réalisent des pierres pour la construction comme des seuils, des encadrements de porte, des pierres décoratives. Ils travaillent aussi à la conception d'aménagements extérieurs tels que des terrasses, des pièces d'eau, des parements, ou du mobilier décoratif. Ils collaborent avec des cuisinistes, en

réalisant des plans de travail ou des éviers ou avec le secteur funéraire avec la réalisation de pierres tombales. Enfin, ils peuvent participer à des chantiers pour le patrimoine en réalisant des pierres à l'identique, ou en participant à des chantiers de restauration.

Alors si vous souhaitez révolutionner l'âge de pierre, n'hésitez pas à faire de cette formation le roc sur lequel vous appuyer pour votre futur professionnel. Rendez-vous dans l'un des Centres IFAPME qui propose cette formation pour vous inscrire.

La pratique en entreprise est obligatoire dans cette formation :

de préférence via le modèle de formation en alternance (<https://www.ifapme.be/decouvrir-lalternance>) : ± 8h de cours en horaire décalé et ± 30h de pratique en entreprise par semaine ; rémunérées.

sinon via un ou des **stages de pratique professionnelle** : pour un total de 664h réparties sur les années de formation ; non-rémunérées. Ces heures de stages sont réparties comme suit :

250 heures en 1ère année

250 heures en 2ème année

164 heures en 3ème année

Débouché(s) métier(s)

Tailleur de pierres indépendant / Tailleuse de pierres indépendante

Employé / Employée dans une société spécialisée

Employé / Employée dans une société de construction

Employé / Employée sur des chantiers patrimoniaux

Employé / Employée dans une carrière

Débouché(s) future(s) formation(s)

Gestionnaire de chantier patrimoine (<https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/gestionnaire-de-chantiers-patrimoine>)

Gestionnaire de chantier (<https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/gestionnaire-de-chantier>)

Point(s) fort(s)

Sur le terrain Contact client Activités variées

Finalité

Diplôme de formation de Chef d'entreprise homologué par la Communauté française Certificat de connaissances de base en gestion

Aptitudes

L'Entrepreneur Tailleur de pierres-marbrier et l'Entrepreneuse Tailleuse de pierres-marbrière doivent posséder plusieurs qualités :

Contact humain : un contact facile et professionnel est nécessaire puisque le métier impose de nombreuses rencontres : fournisseurs, propriétaires, commanditaires, entrepreneurs, promoteurs, travail en équipe...

Présentation et communication : vous serez amené à présenter et décrire de vos produits et votre savoir-faire, il faut donc informer et tenter de convaincre de potentiels commanditaires.

Passion : ce métier requiert une passion envers la pierre puisque vous êtes un véritable expert des roches et de leur travail.

Flexibilité : même si une routine est vite établie, il se peut que vous deviez intervenir en urgence sur l'un ou l'autre chantier. Vous travaillez à l'atelier mais aussi sur le terrain, vous vous déplacez régulièrement. Vous êtes attentif aux délais de livraison des travaux.

Rigueur et discipline : vous façonnez des éléments qui peuvent peser plusieurs tonnes. Vous prenez toutes les mesures de sécurité nécessaires au bon déroulement de la fabrication et du chantier. Vous travaillez sur des constructions ou rénovations et parfois sur des chantiers classés. Vous respectez donc à la lettre le cahier des charges.

Précision et dextérité : vous utilisez diverses techniques et outils pour réaliser vos ouvrages. Cependant, vous devez faire preuve d'une grande précision puisque vous travaillez avec des matériaux qui peuvent être friables ou casser. Vos gestes sont précis et assurés puisque la correction est presque impossible.

Forme physique : vous adoptez parfois des positions de travail délicates sur échafaudage, en hauteur, couché, debout. Vous devez parfois porter des charges lourdes ou encombrantes. Vous travaillez dans un environnement bruyant et souvent en extérieur. Vous n'êtes pas sujet au vertige et avez un bon équilibre.

Polyvalence : en tant que chef ou cheffe d'entreprise, vous prenez en charge tous les aspects liés à l'entreprise, cela comprend le travail mais aussi les volets administratifs, sociaux, commerciaux et financiers.

Programme

1ère année :

K60/4 Organisation de l'entreprise et du chantier (16h)

TC Gestion spécifique/4 Travaux en hauteur (4h)

K60/4 Réalisation bloc capable (32h)

K60/4 Dépose et pose d'ouvrage (14h)

K60/4 Traitement de surface (36h)

K60/4 Pose d'éléments plats (14h)

K60/4 Mise en forme pierre (24h)

K60/4 Démonstration pratique mod. 1.2 (16h)

K60/4 Démonstration pratique mod. 2.3 (16h)

K60/4 Démonstration pratique mod. 2.4 (20h)

K60/4 Démonstration pratique mod. 3.5 (20h)

K60/4 Démonstration pratique mod. 0 (8h)

K60/4 Démonstration pratique mod. 1.1 (8h)

K60/4 Joints (8h)

K60/4 Démonstration pratique mod. 3.6 (12h)

2ème année :

K60/5 Histoire des styles (12h)

K60/5 Stéréotomie (32h)

K60/5 Pathologie des matériaux (16h)

K60/5 Gestion appliquée (24h)

K60/5 Dessin technique (12h)

K60/5 Organisation du travail - équipement (24h)

3ème année :

K60/6 Organisation du travail - équipement (24h)

K60/6 Histoire de styles (12h)

K60/6 Stéréotomie (32h)

K60/6 Pathologie des matériaux (16h)

K60/6 Gestion appliquée (24h)

K60/6 Dessin technique (12h)

Des incitants pour vous former à un métier du secteur de la Construction !

Dans le cadre du Plan de reconstruction de la Wallonie, l'IFAPME, le Gouvernement wallon, [Embuild \(https://embuild.be/fr\)](https://embuild.be/fr) et [Constructiv \(https://eur01.safelinks.protection.outlook.com/?url=https%3A%2F%2Fconstructiv.be%2F&data=04%7C01%7Cnicolas.delmotte%40ifapme.be%7Cc0a4907c9e934f09418108d977624143%7C87d43e3b5a8c4929a21de29eb7ffea7e%7C0%7C0%7C637672086148013905%7CUnknown%7CTWFpbGZsb3d8eyJWljoijMc4wLjAwMDAilCJQljoiv2luMzliLjBtIl6lk1haWwiLCJXVCi6Mn0%3D%7C1000&sdata=6zNkhH9t%2FviSvkbub8UX7PkAFO3mlmN4MRH6uDZhrj%3D&reserved=0\)](https://eur01.safelinks.protection.outlook.com/?url=https%3A%2F%2Fconstructiv.be%2F&data=04%7C01%7Cnicolas.delmotte%40ifapme.be%7Cc0a4907c9e934f09418108d977624143%7C87d43e3b5a8c4929a21de29eb7ffea7e%7C0%7C0%7C637672086148013905%7CUnknown%7CTWFpbGZsb3d8eyJWljoijMc4wLjAwMDAilCJQljoiv2luMzliLjBtIl6lk1haWwiLCJXVCi6Mn0%3D%7C1000&sdata=6zNkhH9t%2FviSvkbub8UX7PkAFO3mlmN4MRH6uDZhrj%3D&reserved=0), mettent en place des mesures concrètes pour booster l'envie et l'intérêt de celles et ceux qui envisagent de se former dans le secteur de la Construction.

Remboursement du minerval pour les formations adultes des filières de la construction, de l'électrotechnique et du bois : [la liste des formations concernées \(https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq?n=926\)](https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq?n=926)

Encadrement intensifié de la part des Référents IFAPME.

Certifications par module : après chaque année de formation, les apprenants et apprenantes ont la possibilité d'obtenir une certification attestant de la maîtrise des compétences acquises. Cette reconnaissance prend la forme d'un CeCAF ou d'un RAF.

Le Gouvernement wallon finalise également de nouveaux incitants pour booster les formations en alternance de l'IFAPME pour ces mêmes métiers :

Prime de 2000 € pour les apprenants IFAPME en alternance, inscrits dans ces filières (conditions spécifiques pour les primo-entrants) : [la liste des formations concernées \(https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq?n=922\)](https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq?n=922)

Un chèque permis de conduire pour faciliter la mobilité des apprenants et apprenantes en alternance de minimum 17 ans. Cette aide est valable pour le permis B (voiture) ou le permis AM (cyclomoteur) : [la liste des formations concernées \(https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq?n=924\)](https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq?n=924)

Retrouvez toutes les mesures et les informations sur notre actualité consacrée au Plan de reconstruction (<https://www.ifapme.be/reconstruction>).

Conditions d'accès à une formation pour adultes

Ne plus être soumis à l'obligation scolaire (<http://www.enseignement.be/index.php?page=24546&navi=22#r%C3%A8gles>) ;

Satisfaire à une de ces 3 exigences :

Soit être titulaire du certificat d'apprentissage IFAPME ou avoir terminé avec fruit les cours généraux et professionnels de fin d'apprentissage et réussir l'examen pratique au plus tard en fin de la seconde année de formation ;

Soit avoir suivi avec fruit le 2^{ème} degré de l'enseignement secondaire général, technique ou artistique, ou le 3^{ème} degré de l'enseignement secondaire professionnel et dans ce cas avoir obtenu le certificat de qualification ;

Soit avoir satisfait à un examen d'entrée.

S'inscrire aux cours de formation dans la profession faisant l'objet de la convention de stage dans les 6 semaines à dater du premier cours et au plus tard le 31 octobre.

Il peut exister des conditions particulières pour quelques formations. Soyez attentif aux mentions indiquées dans la fiche formation que vous consulterez.

S'inscrire à une formation pour adultes

Délais et informations

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au fin octobre. En cas d'année préparatoire, les inscriptions sont possibles jusqu'au 15 novembre.

Des droits d'inscription sont requis. Le montant varie d'une formation à l'autre mais est compris généralement entre 220 et 350€ ou plus.

Prenez contact avec le Centre IFAPME (<https://www.ifapme.be/centres>) qui organise la formation.

S'inscrire

Pour l'inscription proprement dite, munissez-vous des documents suivants :

votre carte d'identité ;

une copie du dernier diplôme (ou bulletin) obtenu ;

si vous êtes demandeur d'emploi et vous vous inscrivez à une formation à un "métier en pénurie" (<https://www.ifapme.be/actualites/metiers-en-penuriecritiques-60-formations-ifapme-y-repondent>), une attestation d'inscription au FOREM (<https://www.leforem.be/>) pour profiter d'un possible incitant financier.

Après cette inscription, si l'Alternance est possible pour cette formation, vous pouvez trouver une entreprise avec laquelle signer une convention de stage.

Pour signer votre convention ou en cas de difficultés, contactez un Service de l'IFAPME près de chez vous. Pour ce rendez-vous, munissez-vous des documents suivants :

votre carte d'identité

la preuve de votre inscription à la formation.



Braine-le-Comte

Chemin du Pont, 10a 7090 Braine-le-Comte

067 33 36 08

Secrétariat :

Du lundi au jeudi : de 8h30 à 20h

Le vendredi : de 8h30 à 12h

Non disponible

mbc@ifapme.be

Type d'inscription

Au Centre/lieu de formation

Dispenses partielles

Consultez votre centre pour en savoir plus.

Bon à savoir

Inscription possible jusqu'au 30 octobre de l'année académique concernée.